

Par Roland Houdaille

Le réseau anti-grêle poursuit son chemin



Éric Artigolle, Didier Sarran et François Bouby veulent étendre le réseau à tout le Gers. (Photo R. H.)

Le 3 août 2010, le réseau Alfa 32 (Association de lutte contre les fléaux atmosphériques) commençait à faire parler de lui. Ce jour-là, le 14e générateur anti-grêle était installé chez Gérard Mesplés à Sarragachies. À présent, le réseau compte 39 générateurs opérationnels. Pour mesurer le chemin parcouru en trois ans, « Sud Ouest » a rencontré, mardi dernier, Éric Artigolle (Saint-Martin-d'Armagnac) et Didier Sarran (Mauumusson-Laguian), coprésidents d'Alfa 32, ainsi que François Bouby (Mauumusson-Laguian), trésorier. Les trois hommes soulignent que le réseau ne protège pas que leurs cultures, mais aussi les jardins, les vergers, les voitures et les habitations.

Extension du réseau

PUBLICITÉ

Les couloirs empruntés par les orages de grêle vont du sud-ouest du Gers au nord-ouest. Le réseau s'étend sur tout le nord-ouest du département et devrait à l'avenir couvrir tout le Gers, si le Conseil général met la main à la poche.

Actuellement, les générateurs les plus à l'est sont installés sur une ligne Montréal - Beaumarchés. Et là où ils sont implantés, les dégâts causés par la grêle sont faibles. Le réseau s'est constitué d'abord dans les cantons d'Aignan, de Riscle et de Plaisance-du-Gers, rejoints ensuite par celui de Nogaro. Il s'étend à présent jusqu'aux portes de Condom et offre une protection substantielle, mais qui ne sera jamais de 100 %.

Financement

Le réseau a un coût de fonctionnement, constitué à 90 % par les consommables et l'entretien des générateurs. Il s'établit à quelque 80 000 euros. Cette somme est supportée pour moitié par les communautés de communes (plus Laujuzan) et par des partenaires comme les syndicats viticoles, des coopératives et syndicats céréaliers, des assureurs, etc. Les générateurs appartiennent à l'Anelfa (Association nationale d'études et de lutte contre les fléaux atmosphériques).

Le principe des générateurs est d'ajouter aux poussières glaçogènes du nuage de grêle en formation, un gros volume de noyaux d'iodeure d'argent glaçogènes, en continu pendant 4 heures. Cela réduit le diamètre des grêlons, qui est mesuré par des glaçomètres : il ne dépasse pas 0,5 cm. Actuellement, l'argent étant fort cher, on cherche à le remplacer par le cuivre.